

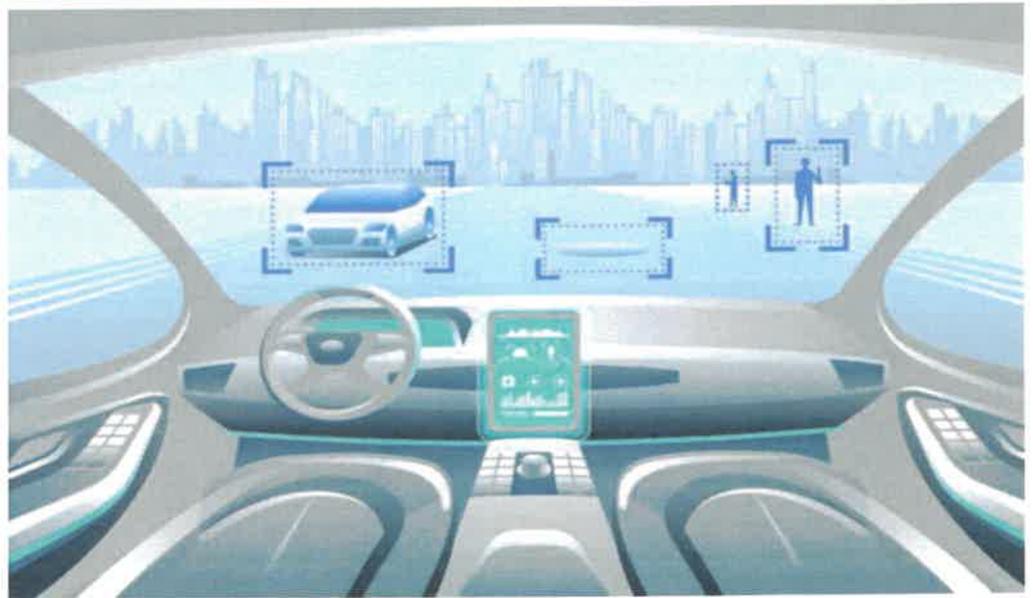


# La sécurité routière dans l'Aube



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUBE



Direction Départementale des  
Territoires de l'Aube

Service Réseaux Risques et  
Crises

Bureau Sécurité Routière et  
Déplacements

Observatoire Départemental  
de la Sécurité Routière

Contact : Philippe Richier  
Tél : 03 25 46 21 04

[philippe.richier@aube.gouv.fr](mailto:philippe.richier@aube.gouv.fr)



**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



## LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 004 km<sup>2</sup>

Population : 310 020 habitants ( chiffres de 2018) Densité : 52 habitants / km<sup>2</sup>

Parc de voitures particulières : 147136 ( au 01/01/2019)

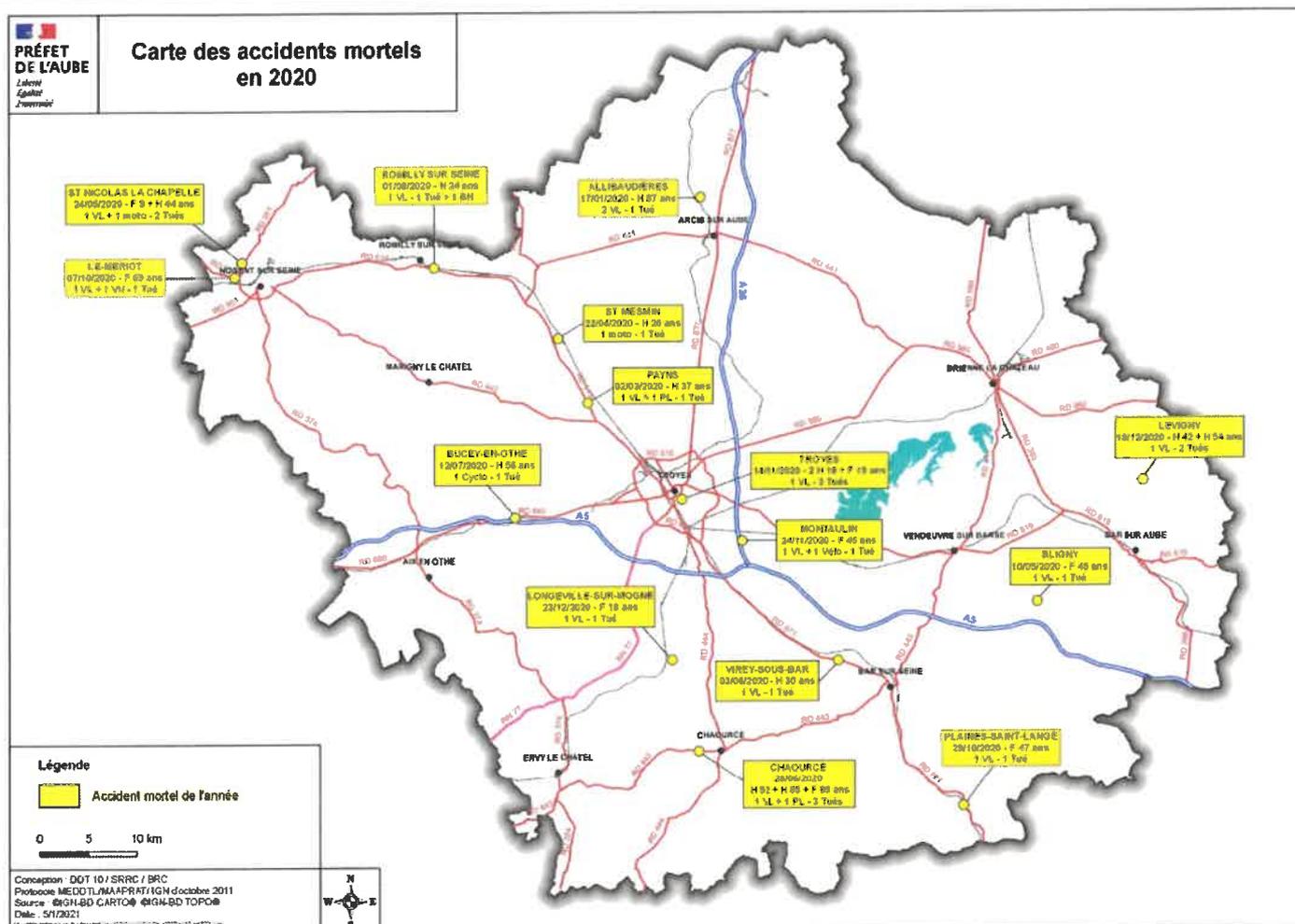
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 152 km

Routes nationales : 33 km

Routes départementales : 4 502 km

## CARTE DES ACCIDENTS MORTELS 2020



\* **RAPPEL** La carte des accidents mortels 2020 est disponible en pdf sur le site de la préfecture :

<http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-protection-de-la-population/Securite-routiere/Observatoire-departemental-de-la-securite-routiere/>

### Définitions

**Accident corporel** : accident (mortel ou non mortel) de la circulation routière, qui provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux, survenant sur une voie publique ou privée et ouverte à la circulation publique et impliquant au moins un véhicule.

**Accident grave** : accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée.

**Personne tuée** : personne décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

**Personne blessée hospitalisée** : personne admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

**Personne blessée légèrement** : personne ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

**Victimes** : personnes impliquées non indemnes : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées + personnes blessées légèrement.

**Victimes graves** : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées.

**Gravité** : indicateur rapportant le nombre d'accidents mortels au nombre d'accidents graves.

**Véhicule** : engin susceptible de se mouvoir par un dispositif propre, que ce soit par un moteur, mais aussi un animal ou un pédalier.

**Autres véhicules** : voiturette, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole.

**Autres voies** : hors réseau public, voies communales, parcs de stationnement ouvert à la circulation publique.

# L'accidentalité de l'année 2020 dans l'AUBE

## en quelques chiffres :

**302 accidents**



**21 tués**

**87 blessés  
hospitalisés**

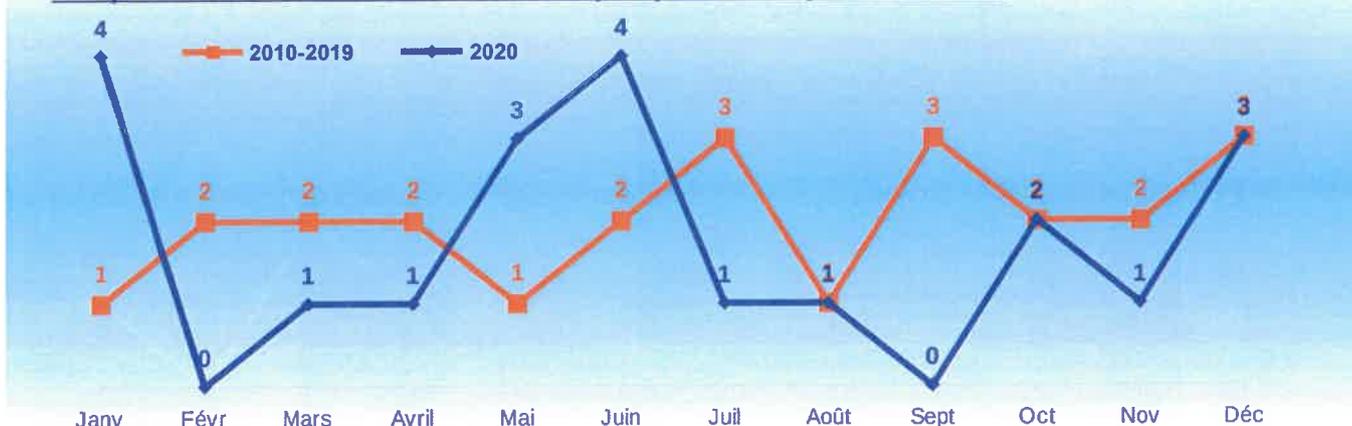


**289 blessés  
légers**

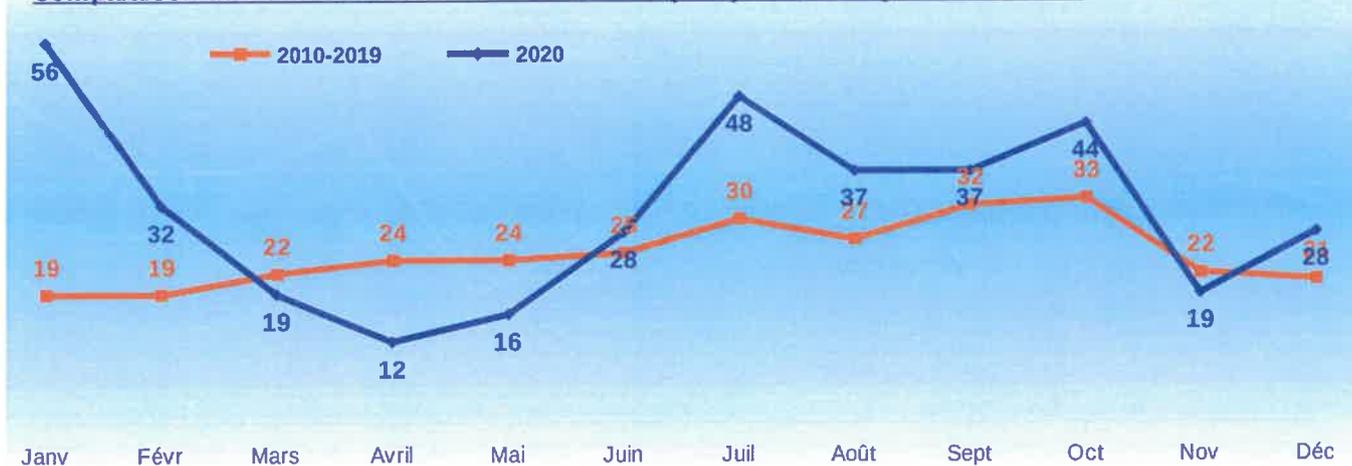
**Comparaison du nombre des accidents (2020) mensuels avec la moyenne 2010-2019**



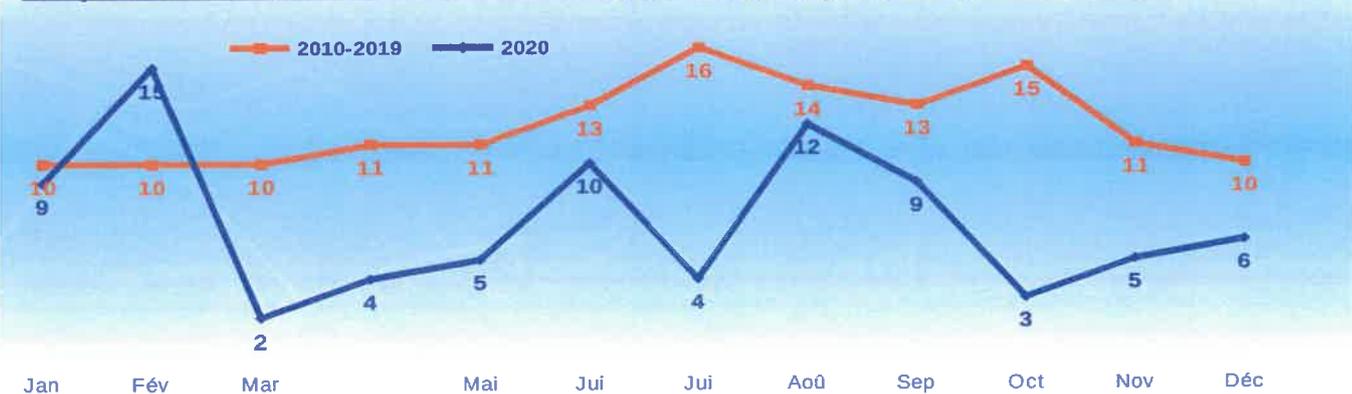
**Comparaison du nombre mensuel de tués (2020) avec la moyenne 2010-2019**



**Comparaison du nombre mensuel total de blessés (2020) avec la moyenne 2010-2019**



**Comparaison du nombre mensuel de blessés hospitalisés (2020) avec la moyenne 2010-2019**



**2020, une année atypique qui nécessite d'adapter les méthodes d'analyse**

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles en France métropolitaine et outre-mer (confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre et reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre), les indicateurs de l'accidentalité routière présentent une baisse historique à partir de mars 2020.

L'interprétation s'avère très complexe pour plusieurs raisons, le confinement ayant fortement influencé les conditions de déplacements des usagers.

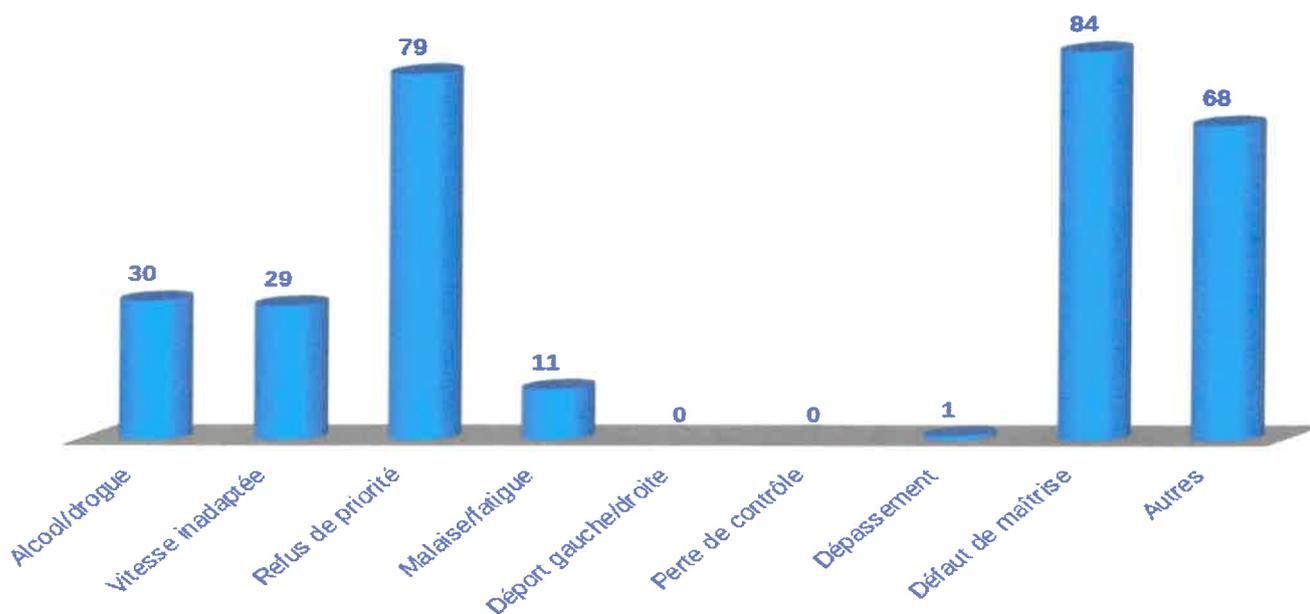
En raison des règles de distanciation sociale, de nombreux usagers ont modifié leur mode de déplacement, notamment en zone urbaine où les modes individuels (marche à pied, trottinettes et autres engins de déplacement personnel, vélos, deux-roues motorisés, voitures) ont été privilégiés aux transports en commun.

Par ailleurs, les périodes qui ont suivi les phases de confinement, présentent des taux d'accidentalité particulièrement élevés, du fait des comportements « déshinibés » observés.

L'année 2020 présente donc des résultats en rupture avec les années précédentes, ce qui introduira des modifications d'analyse au plan national comme au plan local :

*Pour le bilan de l'année 2020, il est donc comparé avec la moyenne 2010-2019.*

**Causes principales des 302 accidents de l'année 2020**



### Causes principales des 302 accidents de l'année 2020 par zone

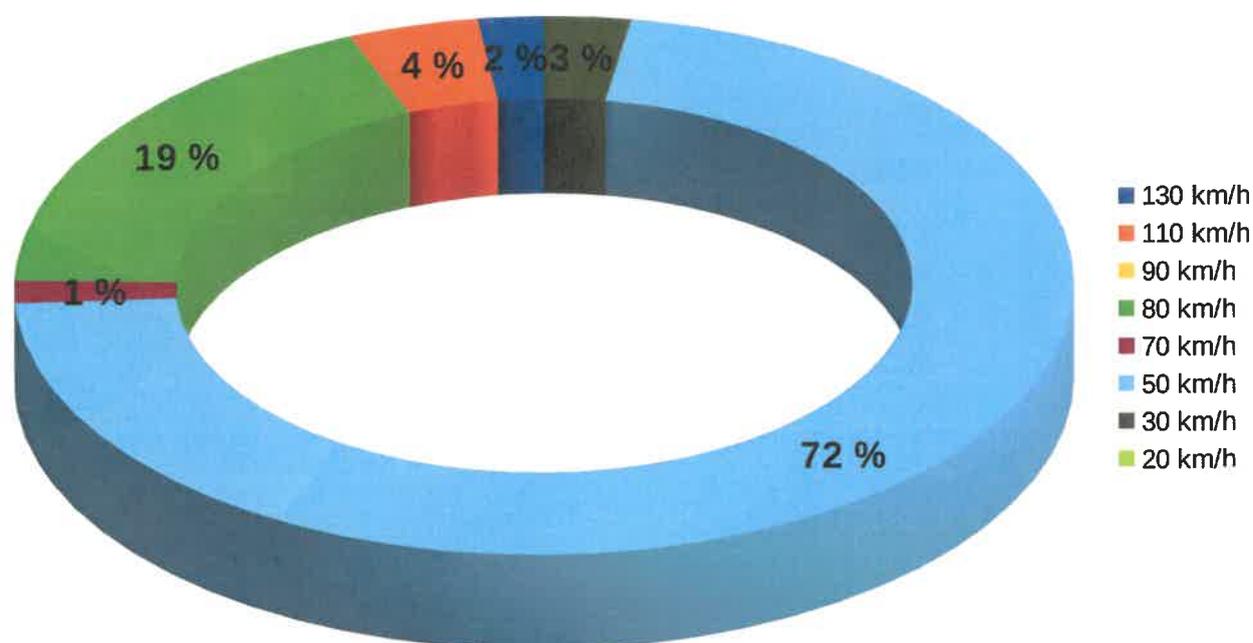
Causes des accidents cumulés 2020	Gendarmerie	Police	Totaux	% des causes dans l'accidentologie
Alcool/drogue	17	13	30	9,93%
Vitesse inadaptée	28	1	29	9,60%
Refus de priorité	16	63	79	26,16%
Malaise/fatigue	10	1	11	3,64%
Déport gauchedroite	0	0	0	0,00%
Perte de contrôle	0	0	0	0,00%
Dépassement	1	0	1	0,33%
Défaut de maîtrise	7	77	84	27,81%
Autres *	21	47	68	22,52%
	<b>100</b>	<b>202</b>	<b>302</b>	<b>100%</b>

Autres \* ( inattention, contre sens, éblouissement, indéterminée, etc.....)

### V L A par zone où se sont produits les 302 accidents de l'année 2020

VLA	Gendarmerie	Police	Total	% d'accident par rapport à la VLA cumulé depuis le début de l'année
130 km/h	6	0	6	1,99%
110 km/h	3	9	12	3,97 %
90 km/h	0	0	0	0,00 %
80 km/h	55	1	56	18,54 %
70 km/h	1	3	4	1,32 %
50 km/h	31	185	216	71,52 %
30 km/h	4	4	8	2,65 %
20 km/h	0	0	0	0,00 %
	<b>100</b>	<b>202</b>	<b>302</b>	<b>100,00 %</b>
	<b>total accidents</b>		<b>302</b>	

**% d'accidents cumulés par rapport à la VLA pour l'année 2020**



**Accidents 2020 par zone et conséquences**

	zones	nbs d'accidents	En agglo	Hors agglo	Conséquences		
					Tués	BH	BL
Total annuel	Gendarmerie	100	34	66	18	63	64
	Police	202	189	13	3	24	225
	total annuel	302	223	79	21	87	289
taux d'implication dans l'accidentologie			73,84%	26,16%			

### Zoom sur les accidents mortels de 2020

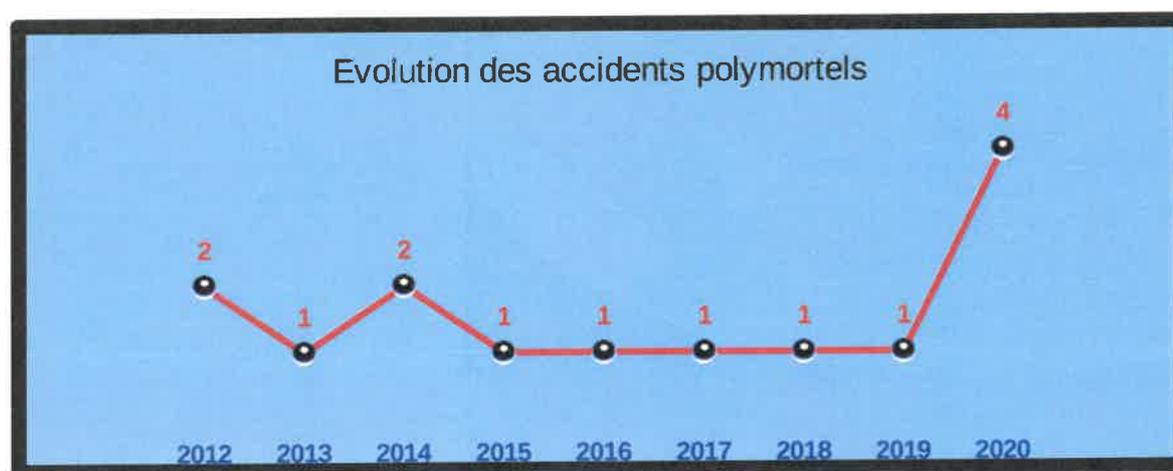
En 2020, 15 accidents mortels se sont produits sur les routes du département de l'Aube.

En zone gendarmerie, on dénombre quatorze accidents mortels, douze hors agglomération et deux en agglomération faisant au total dix huit tués.

En zone police, on dénombre un accident mortel en agglomération occasionnant la mort de trois personnes.

Depuis 2015, c'est la première année que le département de l'Aube connaît un accident polymortel. En 2020, 4 accidents ont occasionné le décès de 10 personnes (voir tableau joint).

### Accidents polymortels de 2012 à 2020



Date	Commune	Route ou PR	Véhicules impliqués	Nbre de tués	Sexe et âge
<b>Année 2020</b>					
14/01/20	Troyes	Chaussée du vouldy	1 VL	3	2H18 + 1F19
24/05/20	St Nicolas la chapelle	RD 951 PR 13+400	1 VL / 1 moto > 125cm <sup>3</sup>	2	F9 + H44
28/06/20	Chaource	RD 443 PR 22+950	1 VL / 1 PL	3	H52 + H85 + F89
18/12/20	Lévigny	RD 384 PR 8+800	1 VL	2	H42 + H54

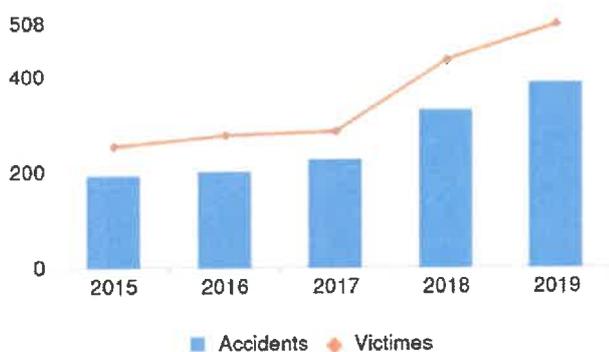
## Rappel : Confinements et couvre-feu 2020

14 -16 mars	fermeture des établissements accueillant du public, des commerces non indispensables, des crèches, des établissements scolaires et des universités fermeture des frontières de l'espace Schengen
17-mars	<b>confinement de la population en France (y compris l'outre-mer)</b> limitation des sorties du domicile aux seules premières nécessités, sous réserve d'une attestation
21-mars	confinement en Polynésie française
24-mars	confinement en Nouvelle-Calédonie couvre-feu en Guyane de 21h à 5h
11-mai	<b>déconfinement phase 1 (hors Mayotte)</b> réouverture des commerces à l'exception des cafés, bars, restaurants, augmentation des capacités d'accueil des transports urbains, réouverture partielle des écoles primaires et des crèches, déplacements autorisés dans la limite de 100 kilomètres certaines restrictions diffèrent selon la circulation du virus localement
18-mai	déconfinement phase 1 à Mayotte
02-juin	<b>déconfinement phase 2</b> fin de la limitation de 100km pour les déplacements non justifiés dans le cadre de la phase 2 du déconfinement réouverture des cafés, bars et restaurants, des lieux culturels, des collèges et lycées à travers la France métropolitaine, réouverture des parcs et jardins dans les grandes villes
10 -25 juin	couvre-feu en Guyane renforcé pour s'étendre de 17h à 5h et même de 13h à 5h le lundi, et empiète sur les weekends
15-juin	restrictions d'accès à la France métropolitaine et à l'outre-mer, réouverture des frontières intérieures de l'Europe, sans quatorzaine pour les voyageurs
10-juil	couvre-feu en Guyane assoupli de 21h à 5h
26-sept	couvre-feu en Guyane assoupli de 23h à 5h
17-oct	couvre-feu de 21h à 6h dans 8 métropoles de France
22-oct	couvre-feu de 21h à 6h étendu à 54 départements
30-oct	<b>confinement de la population française métropolitaine</b> les établissements scolaires ouverts ainsi que les classes préparatoires et les BTS. Par contre les universités doivent assurer les cours magistraux et les travaux dirigés en distanciel
28-nov	<b>allègement du confinement</b> lors de cette phase, l'attestation de déplacement reste en vigueur mais les déplacements brefs (promenade, loisirs...) sont autorisés dans un rayon de 20 km (contre 1 km auparavant) et pour une durée de 3 h maximum. Les commerces dits « non-essentiels » sont également appelés à rouvrir avec un protocole sanitaire renforcé avec une limite d'un client pour 8 mètres carrés, seuls les restaurants, bars, cafés et le monde de la culture restent clos
15-déc	<b>fin du confinement ; couvre-feu de 20h à 6h</b> tous les jours sauf le 24 décembre
18-déc	couvre-feu en Guyane jusqu'au 4 janvier, de 21h à 5h, avec une exception pour Noël
02-janv	couvre-feu de 18h à 6h dans 23 départements de France métropolitaine

## Bilan des Accidents corporels de la circulation 2015-2019 Aube

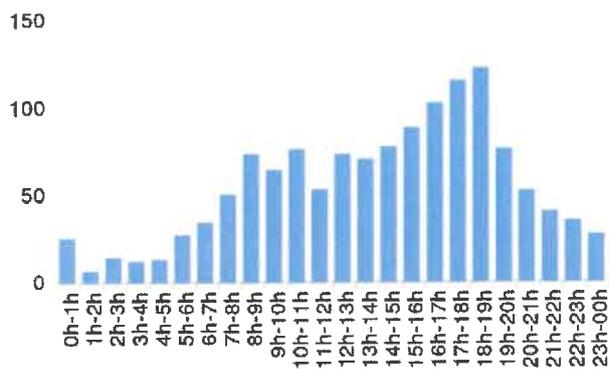
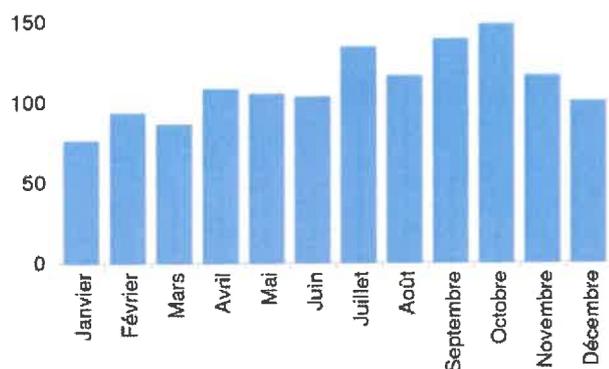
### Quand ?

#### Accidents et victimes par an



	Accidents	Tués	Blessés
2015	190	24	229
2016	199	18	259
2017	224	25	260
2018	327	18	416
2019	384	22	486
<b>Ensemble</b>	<b>1 324</b>	<b>107</b>	<b>1 650</b>

#### Accidents par mois et par tranche horaire



#### Accidents et victimes de jour ou de nuit

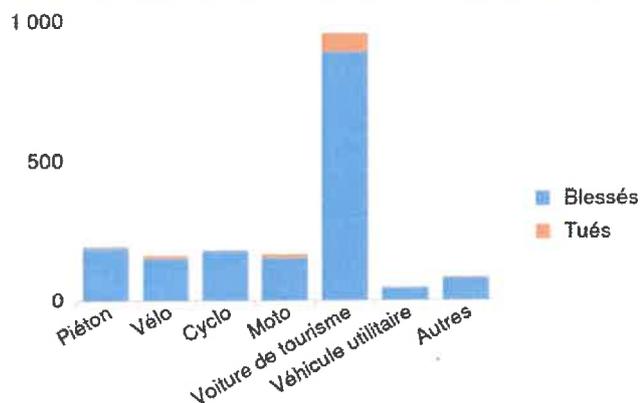
	Accidents	Tués	Blessés
Jour	914	57	1 142
Nuit	410	50	508

#### Accidents et victimes selon le type de jour

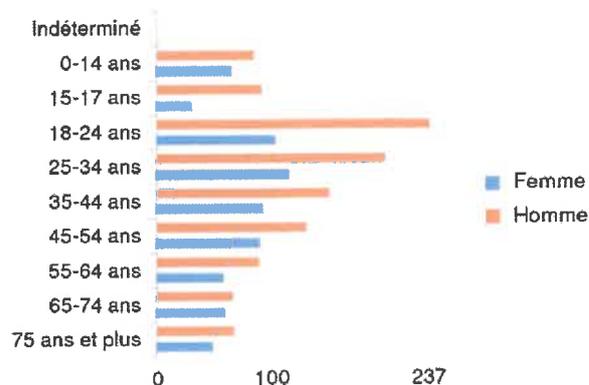
	Accidents	Tués	Blessés
Semaine	936	74	1 114
Week-end	388	33	536

## Qui ?

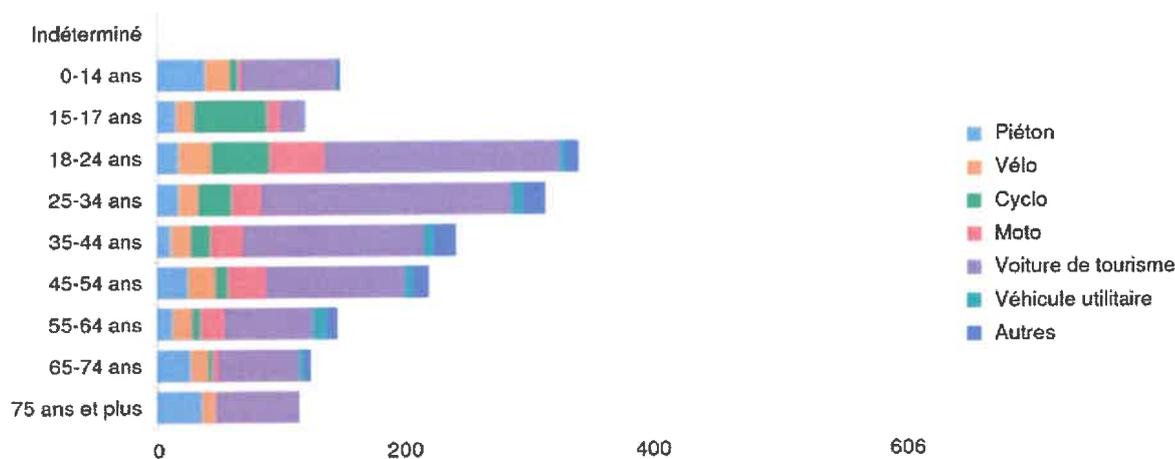
### Victimes selon leur mode de déplacement



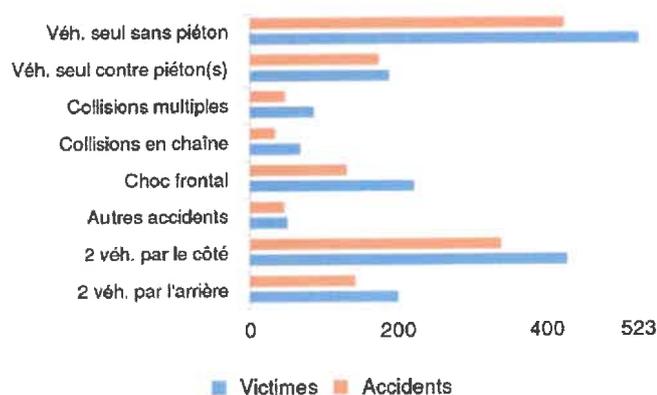
### Victimes selon leur âge et sexe



### Victimes selon leur âge et mode de déplacement



### Accidents et victimes selon le conflit



### Accidents et victimes selon le motif du trajet

Motif du trajet	Accidents	Tués	Blessés
Utilisation professionnelle	176	4	101
Domicile / travail	201	14	137
Domicile / école	45	2	39
Courses / achats	65	4	60
Promenade / loisirs	608	52	629
Autre	202	6	142
Non renseigné	567	25	542

## Où ?

### Accidents et victimes selon le milieu routier

	Accidents	Tués	Blessés
En agglomération hors autoroute	815	30	955
Hors agglomération hors autoroute	471	74	638
Autoroute	38	3	57

### Accidents selon l'intersection

	Accidents	Tués	Blessés
Hors intersection	938	97	1 167
En giratoire	62	0	71
Place	6	0	6
En T	99	4	130
En X	135	1	176
En Y	13	0	18
Passage à niveau	4	1	3
A plus de 4 branches	1	0	1
Autre	66	4	78

Source : Fichier BAAC - Données officielles. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre.

Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière implique au moins une victime (personne décédée ou qui nécessite un soin médical), survient sur une voie publique ou privée, ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule. Parmi les victimes, on distingue les personnes tuées (personnes qui décèdent du fait de l'accident, sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident) et les personnes blessées.

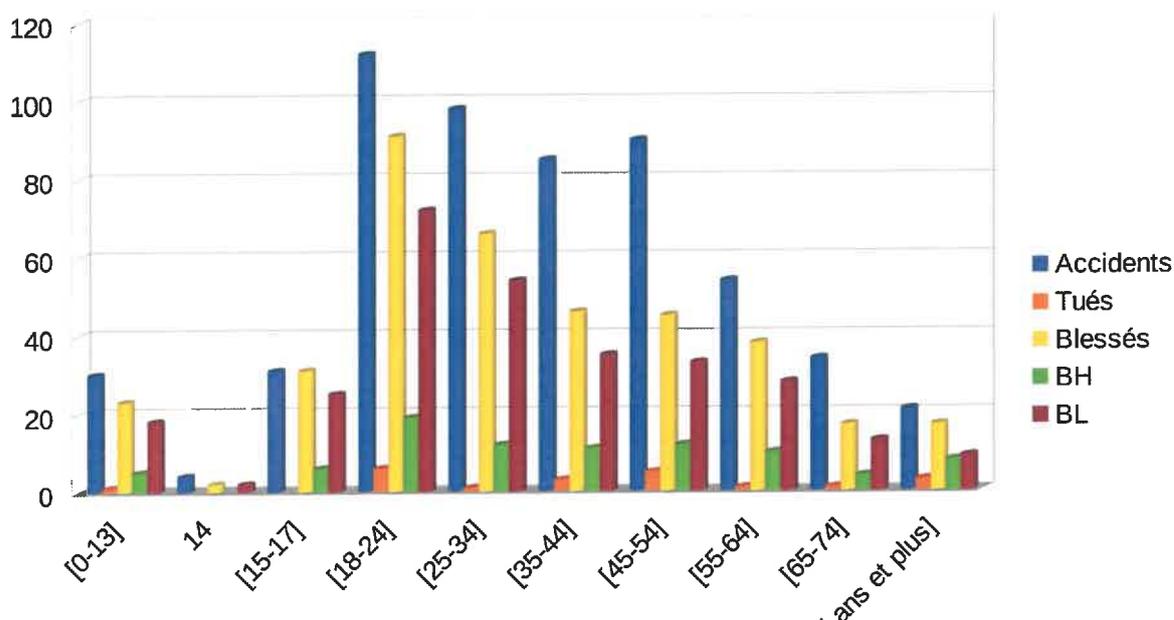
Les piétons comprennent les usagers d'engin de déplacement personnel non motorisé.

Les vélos comprennent les bicyclettes classiques, les vélos à assistance électriques et les engins de déplacement personnel motorisés.

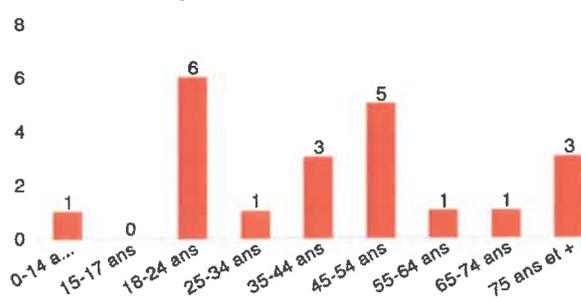
Les 3RM et scooters sont comptabilisés avec les cyclos (pour les moins de 50 cm<sup>3</sup>) et avec les motos (pour les plus de 50 cm<sup>3</sup>).

### Répartition des accidents 2020 par tranche d'âge :

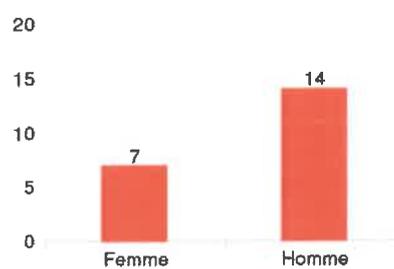
Tranches d'âge	Accidents	Tués	Blessés	BH	BL
[0-13]	30	1	23	5	18
14	4	0	2	0	2
[15-17]	31	0	31	6	25
[18-24]	112	6	91	19	72
[25-34]	98	1	66	12	54
[35-44]	85	3	46	11	35
[45-54]	90	5	45	12	33
[55-64]	54	1	38	10	28
[65-74]	34	1	17	4	13
[75 ans et plus]	21	3	17	8	9
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>21</b>	<b>376</b>	<b>87</b>	<b>289</b>



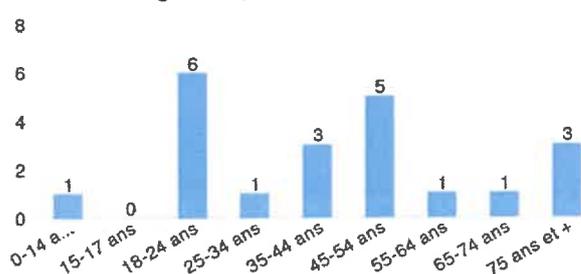
Age des personnes tuées



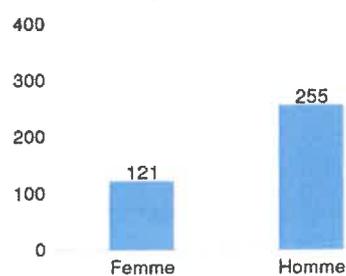
Genre des personnes tuées



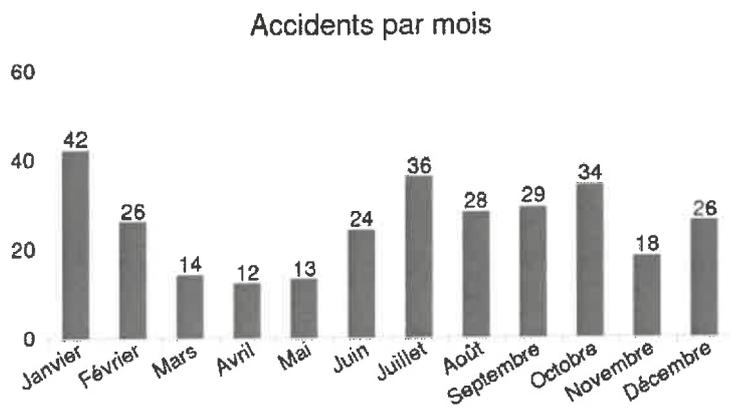
Age des personnes blessées



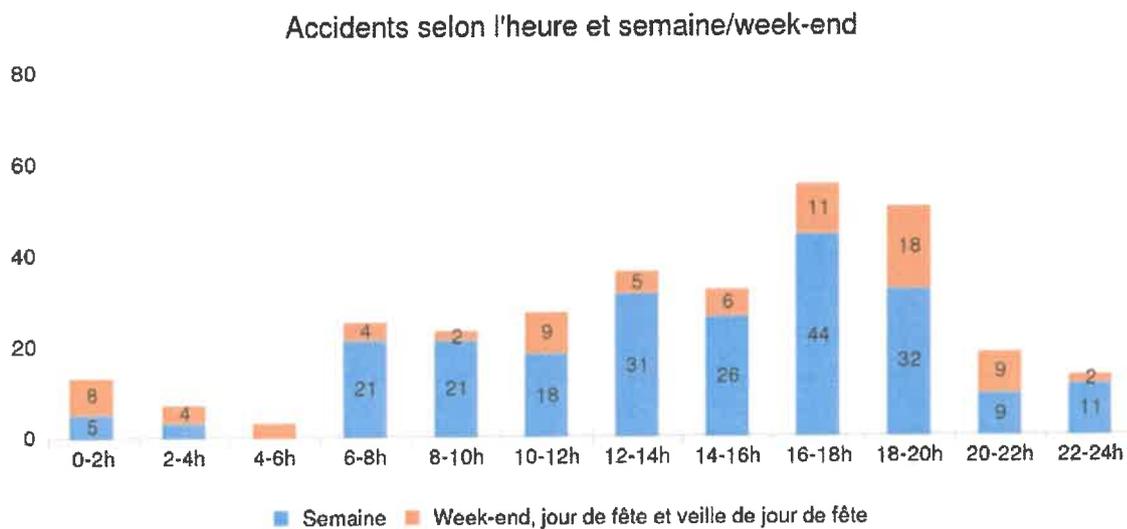
Genre des personnes blessées



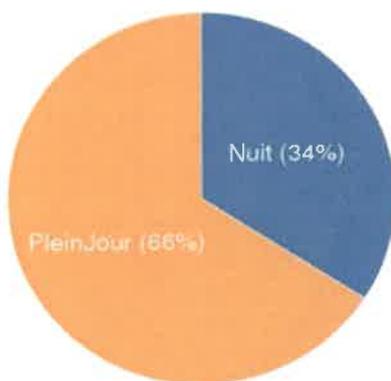
## Répartition des accidents et des tués 2020 par mois et par heure :



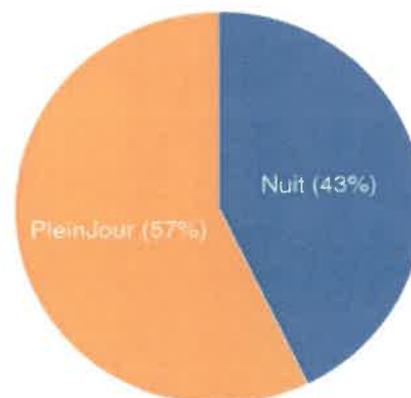
	Accidents	Tués
Lundi	39	1
Mardi	43	4
Mercredi	47	4
Jeudi	49	1
Vendredi	43	3
Sam, Veille fête	49	1
Dim et fête	32	7



Accidents selon jour/nuit



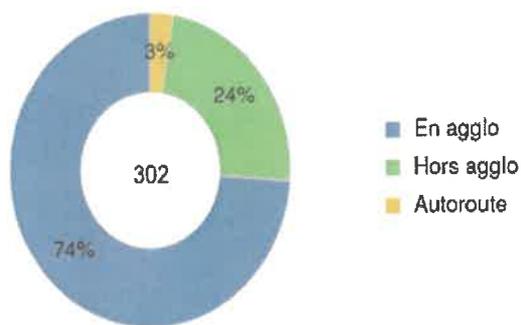
Tués selon jour/nuit



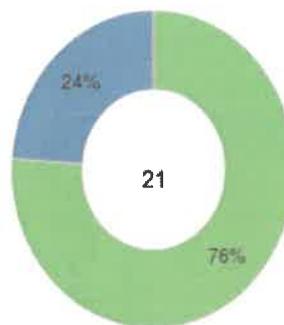
**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## Répartition des accidents suivant le milieu :

Accidents suivant le milieu



Tués suivant le milieu



Accidents impliquant un ...

	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	TC	Autre	Ensemble
<b>Accidents</b>	43	34	45	38	247	37	2	7	<b>302</b>
<b>% d'accidents</b>	14%	11%	15%	13%	82%	12%	1%	2%	

Personnes tuées et blessées selon le type d'utilisateurs

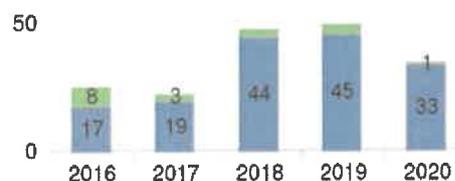
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	TC	Autres	Total
<b>Tués</b>	0	1	1	3	16	0	0	0	<b>21</b>
<b>Blessés</b>	44	33	46	39	192	16	1	5	<b>376</b>

### Accidents impliquant ...

... un piéton



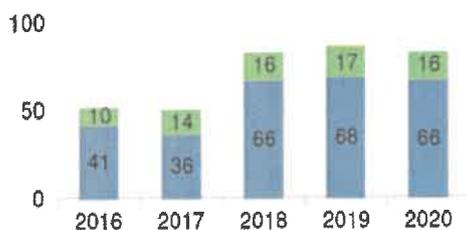
... un vélo



... une voiture



... un cyclo ou une moto



## Conclusion

L'année 2020 restera dans la mémoire collective comme une année atypique et la sécurité routière n'y déroge pas.

D'après les chiffres reçus par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), les indicateurs de l'année sont tous en fort recul par rapport aux années précédentes.

Ainsi 2550 personnes ont trouvé la mort sur les routes de France (-20%) par rapport à 2019.

Pour le Grand-Est le caractère atypique de 2020 est également démontré avec une baisse des tués de plus de 20 %, 220 personnes ont perdu la vie en 2020 contre 276 en 2019.

La mortalité routière dans l'Aube pour 2020 présente une très légère baisse avec 1 tué de moins (21) par rapport à 2019 (22).

Elle représente 9,5 % des tués pour le Grand-Est contre 8 % en 2019 et 6 % en 2018.

Sur les 21 victimes décédées sur les routes du département en 2020, 16 étaient des usagers de véhicules légers, aucun piéton n'a été tué.

Depuis 2015, c'est la première année que le département de l'Aube connaît plus d'un accident polymortel. En 2020, 4 accidents ont occasionné le décès de 10 personnes.

Comme les années précédentes, en agglomération les accidents sont majoritairement dus au refus de priorité et aux défauts de maîtrise du véhicule.

Hors agglomération, les causes principales sont la vitesse excessive et/ou inadaptée avec parfois des circonstances aggravantes telles que l'alcool et/ou la consommation de stupéfiants.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

